



Règlement des e-concours

1. Généralités :

Ce e-concours est organisé par My Big Geneva et publié sur son site, mur de la Page Facebook et/ou sur le compte Instagram et/ou sur d'autres réseaux sociaux. Le jeu-concours n'est en aucun cas lié à Facebook, Instagram ou un autre réseau social. Les réseaux sociaux n'ont donc aucune responsabilité dans le déroulement du concours.

2. Conditions de participation :

Toute personne domiciliée en Suisse, âgée de 14ans révolus au moment de la participation au concours peuvent participer.

Concernant les concours Instagram, la personne doit avoir un compte public pour que nous puissions prendre en compte sa participation.

Pour que la participation soit prise en compte, il est important de suivre toutes les étapes expliquées sur la publication du e-concours.

3. Le e-concours :

La date du concours est indiquée dans le dernier paragraphe de la publication-concours. Toute participation ne respectant pas les dates ne sera pas prise en compte.

La nature du e-concours peut varier. Il se peut que le ou la participant(e) doive répondre à une question, donner son avis, partager un souvenir (sans entrer dans la sphère privée), poster une photo dans les commentaires de la publication, mettre un hashtag spécifique, approuver la publication du concours via un « like ». Cette liste n'est pas exhaustive et My Big Geneva se réserve le droit de proposer d'autres formes de concours sur les réseaux sociaux.

4. Annonce du ou de la gagnant(e) :

Le tirage au sort est totalement aléatoire et l'annonce du ou de la gagnant(e) se fait uniquement par email. My Big Geneva se réserve le droit de demander à le ou la gagnant(e) de lui écrire un email afin de convenir du lieu de remise de prix et d'autres formalités.

Le ou la gagnant(e) aura 48h pour s'annoncer en répondant à l'email de My Big Geneva. Si le ou la gagnant(e) ne s'est pas annoncé dans ce laps de temps, My Big Geneva peut soit désigner un(e) autre gagnant(e), soit remettre en jeu le gain non-retiré.



5. Le gain :

Le gain du e-concours est également indiqué dans la publication, ainsi que la manière dont le gagnant est désigné.

Le gain n'est pas échangeable en terme monétaire ou produit équivalent. Le gain sera remis selon les conditions du partenariat.

My Big Geneva ou le partenaire de My Big Geneva se réserve le droit de vérifier l'identité du ou de la gagnant(e) avant de lui remettre le gain. Il sera bien précisé lors de l'annonce du ou de la gagnant(e) que cette personne devra prendre une pièce d'identité valable avec elle.

6. Exclusion du droit de participation :

L'ensemble du personnel de My Big Geneva ainsi que toute personne ayant participé à la conception et à la réalisation du concours sont exclus de participation. Les associations de jeux-concours ainsi que les services de jeux-concours automatisés ne sont pas non plus autorisés à participer. My Big Geneva se réserve le droit d'exclure un participant pour des raisons légitimes, comme par exemple, une violation des conditions de participation ou une tentative de tricherie ou manipulation du système.

7. Droit d'annulation/modification du e-concours :

My Big Geneva se réserve le droit d'annuler ou modifier le e-concours à tout moment durant la durée de participation si des motifs importants l'y contraignent. Par exemple, si My Big Geneva ne peut assurer le déroulement conforme du jeu-concours pour des raisons techniques ou juridiques.

Le recours à la voie juridique est exclu. Le droit suisse est applicable.